ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

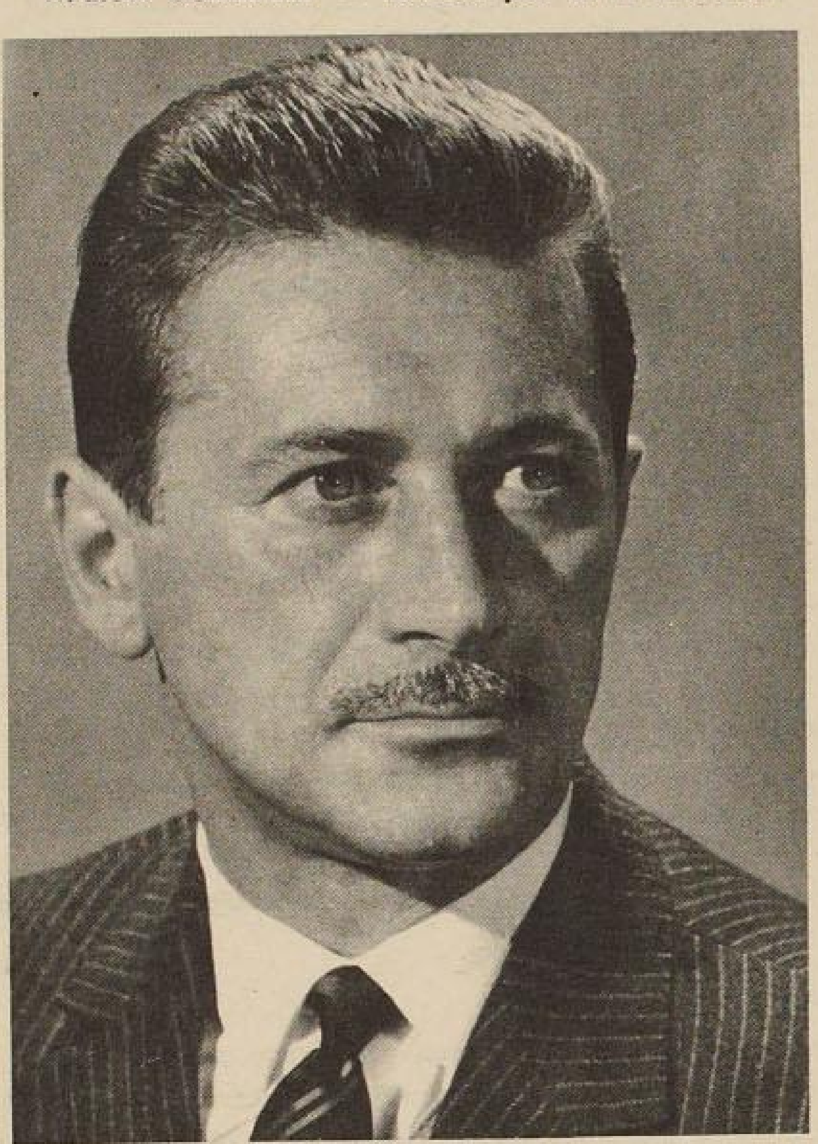
Gabriel PÉRONNET

Député Sortant

Représentant la France au Conseil de l'Europe

Conseiller Général

Radical Socialiste - Investi par la F. G. D. S.



Né à Le VERNET (Canton de Vichy) le 31 Octobre 1919.

De souche **bourbonnaise depuis toujours**.

Ancien élève du Collège de CUSSET.

Docteur Vétérinaire, **Major de sa Promotion**.

Lauréat de l'Ecole Nationale Vétérinaire et de la Faculté de Médecine de LYON.

Député de la Circonscription de VICHY en 1962, réélu en 1967 à une **majorité considérable**.

Membre de la Commission des Affaires Etrangères.

Délégué de la France à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

Délégué du Conseil de l'Europe à l'U. N. E. S. C. O.

Président de plusieurs groupes parlementaires d'amitié avec les pays étrangers et de la Communauté.

Vice-Président du Groupe Parlementaire du Thermalisme.

Travailleur acharné il a participé à de nombreux groupes de travail dont **l'Intergroupe Agricole et Rural, le Comité Parlementaire Français du Commerce, le Groupe du Secteur des Métiers et de l'Artisanat, l'Amicale Parlementaire Cadres, l'Intergroupe des Rapatriés, l'Amicale Parlementaire P. M. E. ...**

Conseiller Général dès 1952, constamment réélu en 1955, en 1961 et en 1967 **dès le 1er tour de scrutin**.

Président de la Commission des Finances du Conseil Général.

Président de l'Office Public Départemental d'H. L. M. de l'Allier.

Délégué du département de l'Allier aux études du VIe Plan.

Membre de nombreuses commissions et délégations du département.

Commandant de Réserve.

Electrices, Electeurs, chers Amis,

Notre pays connait des heures graves. A la crainte du désordre et de l'insurrection succède

l'incertitude des lendemains

Dix ans de pouvoir autoritaire et de politique économique et sociale rétrograde nous ont amené à une situation tragique qui aurait pu, qui aurait dû être évitée,

si les réformes indispensables que, pour notre part nous n'avons cessé de réclamer, avaient été prises en temps voulu.

Le bon sens et la raison doivent triompher de la peur

Une satisfaction apparente ne doit pas nous laisser croire que les problèmes sont réglés.

Ils demeurent - Il faut les résoudre

Cela, **dans l'intérêt de chacun d'entre nous:** ouvriers, paysans, intellectuels, commerçants, artisans...

dans l'intérêt de la Nation

Telle est la tâche essentielle qui attend la nouvelle Assemblée Nationale.

Il faut rendre la parole au Parlement

pour éviter l'affrontement de la rue et la cassure de la France en deux blocs hostiles.

Nous sommes de ceux qui pensons et qui avons toujours pensé, qu'il n'y a de solution

ni dans la violence qui engendre la violence,
ni dans l'autoritarisme du pouvoir solitaire,
mais **dans le dialogue et la participation**
selon les bases d'une Démocratie moderne

Vous me connaissez tous. Dans l'épreuve que nous traversons, fort de la confiance que vous m'avez accordée en 1962 et que vous m'avez renouvelée massivement il y a un an **en m'accordant 72 °/o des suffrages**, je mets à votre service et au service du Pays l'expérience et les connaissances que j'ai acquises dans toutes les charges qui m'ont été confiées.

Plus que jamais je demeure, comme vous, mes chers compatriotes, attaché à ces principes démocratiques qui sont :

la dignité de l'homme
le respect des libertés
la justice et le progrès social

Par votre libre choix, *vous désignerez, dimanche prochain, celui que vous considerez comme le plus capable de vous représenter et de représenter* **notre belle circonscription de VICHY.**

J'ai confiance dans votre verdict.

Vive VICHY et le Bourbonnais !
Vive la République !

Les grandes lignes de notre Programme :

Une Société de Citoyens

Sauvegarde des libertés : syndicales, communales, d'information (O R T F).
Indépendance de la Justice.
Démocratisation des institutions.
Indépendance du mandat législatif, suppression de la procédure du **vote bloqué.**
Réforme et démocratisation de l'Enseignement.

Priorité à l'Education Nationale et aux Equipements Sociaux

Ecoles, facultés, **logement**, hôpitaux, etc...
en mettant un terme aux dépenses improductives et de prestige.

La Justice et le Progrès Social

Travailleurs salariés : Règlement négocié des revendications sociales.
Respect des libertés syndicales.
Abrogation des ordonnances et défense de la Sécurité Sociale.
Emploi des jeunes et garantie de l'emploi.
Politique de **logement social.**
Retraite à 60 ans.

Artisans et Commerçants : Maintien de la propriété commerciale et artisanale.
Fiscalité juste par la réforme des impôts locaux, notamment de la **contribution des patentes,** archaïque et injuste.

Retraités : Révision générale des problèmes des retraites, avec au moins le respect du rapport constant.
L'intégration de l'indemnité de résidence.

Rapatriés : Indemnisation des biens laissés vacants.
Amnistie totale.

Une Politique Agricole

Prix à la production : **Indexation des prix agricoles.**
Parité : revenus, lois sociales, allocation vieillesse.
Classement du Département de l'Allier dans la **zone de rénovation rurale.**
Suppression **des importations abusives et désordonnées.**

Développement des équipements : eau, téléphone, habitat etc
Classement de **toutes les Communes de la Montagne Bourbonnaise** en zone d'économie montagnarde.

La Construction de l'Europe et la Paix dans un monde organisé

VICHY, l'Agglomération VICHY-CUSSET-BELLERIVE et l'Arrondissement

Une politique économique et sociale dynamique

Implantation d'industries nouvelles : de préférence du type des industries "propres" cosmétique, produits capillaires, de soins, etc... (Ex. : la "Société d'hygiène dermatologique de Vichy"), industrie pharmaceutique, laboratoires, électronique, etc...
Classement de l'agglomération Vichy - Cusset - Bellerive en zone 1.
Politique du logement social dans toute l'agglomération et la région.
Création de l'I. U. T. (Institut Universitaire de Technologie).

Une politique thermale moderne

Renouvellement du bail de la Compagnie Fermière, problème capital pour Vichy, participation des élus et des responsables des organisations professionnelles et des syndicats.
Abrogation des **ordonnances sur les cures thermales** de la Sécurité Sociale.
Propagande et publicité, notamment à l'étranger.
Allongement de la saison, par le développement **d'activités médicales et paramédicales nouvelles et modernes** (Ex. : Institut International de Recherches et de Diagnostic, Maison de soins aux enfants, Rééducation fonctionnelle des accidentés et traumatisés, etc...)
Fonds spécial d'aide aux stations thermales touchées par les mouvements sociaux.

Une politique touristique

Aménagement touristique des environs, notamment de la **Montagne Bourbonnaise :** création et développement des villages de vacances, gîtes ruraux, résidences secondaires, terrains de camping, etc...



Le Suppléant éventuel de **Gabriel PÉRONNET**

Marcel CORRE

ANCIEN ADJOINT AU MAIRE DE VICHY

Marcel CORRE était déjà suppléant de Gabriel PERONNET en 1962 et 1967.

Issu d'une vieille famille bourbonnaise, il est instituteur à l'Ecole Paul-Bert de Vichy, après avoir exercé à Jaligny, Sanssat et Abrest.

Officier de réserve - Ancien Prisonnier de Guerre à l'Oflag XVII A
Président de l'Association Générale des Mutilés de Guerre et Anciens Combattants (A. G. M. G.)
Secrétaire Général du Groupe de l'Allier de cette puissante association bourbonnaise.
Président de l'U. F. A. C. locale.
Conseiller municipal de Vichy pendant 12 ans - Délégué aux œuvres sociales.
Adjoint au Maire de Vichy pendant 4 ans.
Président ou dirigeant de nombreuses Sociétés locales.
Tout le monde connait Marcel CORRE, homme réputé pour sa droiture, sa probité, son dévouement.

VU : Le Candidat.

IMP. GERANTON - CUSSET